

Emploi, rémunération et heures de travail, avril 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 juin 2020

En avril, l'arrêt de l'activité économique en raison de la COVID-19 — y compris les restrictions généralisées en matière de voyage, la fermeture des entreprises et commerces non essentiels ainsi que les mesures de santé publique visant à limiter les interactions publiques — était pleinement en vigueur partout au Canada. Ces interventions ont provoqué un ralentissement très marqué de l'activité économique et un choc sans précédent sur le marché du travail canadien, dont les répercussions subies de février à avril ont été documentées auparavant dans le communiqué [d'avril de l'Enquête sur la population active](#) (EPA).

Les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) du mois d'avril sont maintenant accessibles. Ces données fournissent des renseignements mensuels sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées pour le Canada, les provinces et les territoires. Utilisées conjointement avec les données de l'EPA, les données de l'EERH aident à compléter le portrait du marché du travail canadien et de la performance économique du Canada, en grande partie au moyen de statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries. Les données détaillées de l'EERH sont accessibles sur le site Web de Statistique Canada.

Les estimations mensuelles de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) sont produites à l'aide de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises ainsi qu'un recensement des comptes de retenues sur la paye fournis par l'Agence du revenu du Canada. La période de référence de l'EERH correspond aux sept derniers jours du mois (du 24 au 30 avril). En ce qui concerne les entreprises déclarant des périodes de paye de plus d'une semaine ou en dehors de la période de référence, les données sont ajustées pour refléter le nombre de jours travaillés pendant la période de référence.

Le concept d'« employé salarié » utilisé dans le cadre de l'EERH comprend tous les employés qui ont reçu une rémunération ou des paiements spéciaux à tout moment au cours de la dernière période de paye du mois, même s'ils sont devenus chômeurs durant la période de paye. Il exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

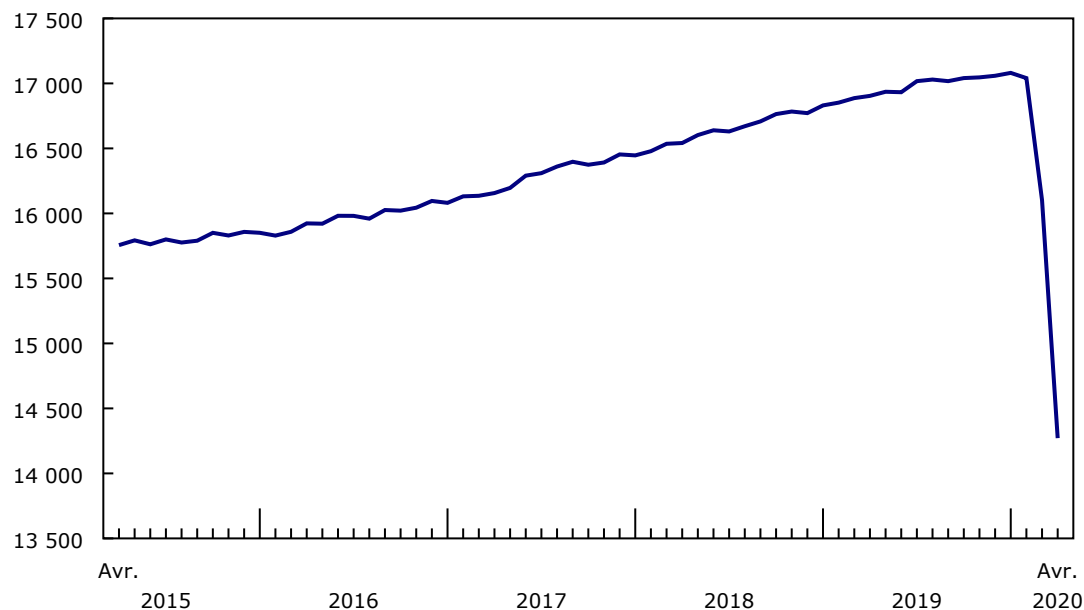
Baisse continue de l'emploi salarié en avril

Après avoir baissé de près de 1 million en mars, l'emploi salarié a reculé de 1 830 200 de plus (-11,4 %) en avril, ce qui a porté le total des pertes depuis février à 2 769 500 (-16,3 %). Ces chiffres correspondent aux données de l'EPA d'avril, qui ont indiqué que l'emploi total avait diminué de 11,0 % au cours du mois d'avril et de 15,7 % depuis février.



Graphique 1 L'emploi salarié diminue de plus de 2 700 000 de février à avril

emploi salarié (milliers)

Source(s) : Tableau [14-10-0220-01](#).

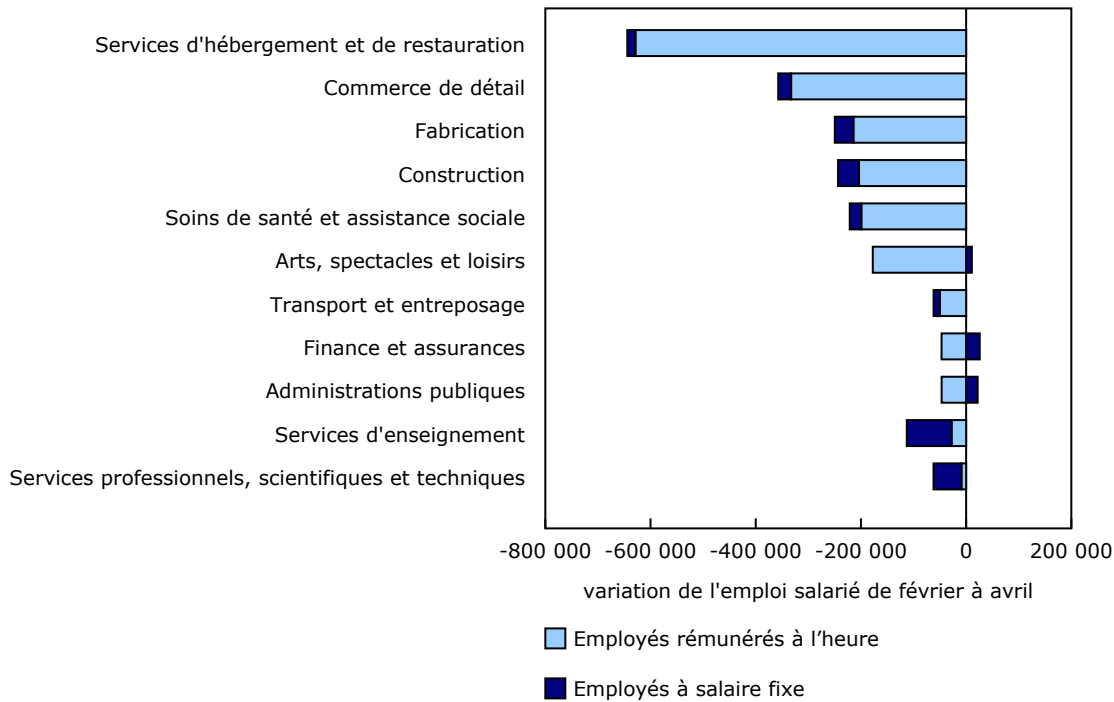
Comparativement à mars, l'emploi salarié a reculé dans toutes les provinces en avril, et les plus fortes baisses relatives ont été observées au Québec (-13,1 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-12,6 %), comme l'avaient indiqué les résultats de l'EPA du mois d'avril. Le Québec a également enregistré la baisse cumulative de l'emploi la plus marquée depuis février (-19,4 %), suivi de la Colombie-Britannique (-16,8 %), de Terre-Neuve-et-Labrador (-16,3 %), de l'Alberta (-15,7 %) et de l'Ontario (-15,4 %). À titre de comparaison, les baisses les plus petites observées au cours de cette période ont eu lieu au Manitoba (-12,3 %), au Nouveau-Brunswick (-13,3 %) et en Saskatchewan (-13,5 %). Les baisses d'emploi par province reflètent plusieurs facteurs, y compris la sévérité des restrictions et les fermetures obligatoires dans chaque province, les différences de la part de l'emploi dans chaque secteur, ainsi que la gravité de la pandémie de COVID-19.

Conformément aux résultats de l'EPA, les données de l'EERH montrent que tant le secteur des biens (-17,2 %) que le secteur des services (-16,0 %) ont enregistré d'importantes pertes d'emplois de février à avril.

Par rapport aux salariés, les employés rémunérés à l'heure ont été plus durement touchés par les pertes d'emplois dans la plupart des secteurs. De février à avril, 84,0 % de la baisse totale de l'emploi salarié était attribuable aux travailleurs rémunérés à l'heure, alors que ces derniers représentaient moins de 60 % de l'ensemble des emplois salariés en février.

Graphique 2

Variation plus importante de l'emploi de février à avril parmi les employés rémunérés à l'heure que parmi les employés à salaire fixe



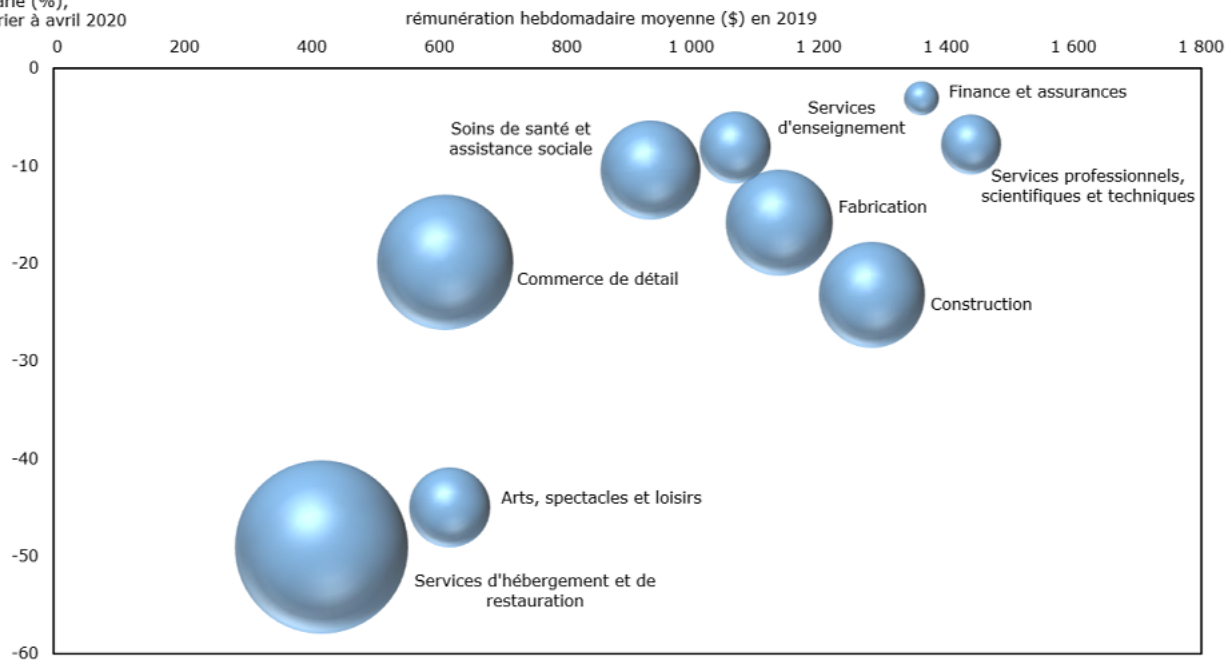
Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612).

Les travailleurs faiblement rémunérés étant disproportionnellement touchés par les pertes d'emplois, la rémunération hebdomadaire moyenne augmente

La masse salariale hebdomadaire totale (y compris les heures supplémentaires) de l'ensemble des employés a diminué de 6,0 % en avril, ce qui a porté la baisse totale cumulative depuis février à 11,1 %. La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 6,1 % en avril pour atteindre 1 112 \$, en partie en raison des pertes d'emplois plus importantes dans les secteurs où la rémunération hebdomadaire moyenne est relativement faible.

Infographie 1 – La baisse d'emploi la plus prononcée de février à avril est enregistrée dans le secteur qui paie le moins

variation de l'emploi salarié (%), février à avril 2020



Note(s) : La taille de la bulle représente la contribution à la baisse totale de l'emploi.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Le nombre total d'heures travaillées continue de diminuer tandis que les heures supplémentaires augmentent dans les hôpitaux ainsi que dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes

Le total des heures travaillées a reculé de 8,0 % en avril, ce qui a porté la baisse totale enregistrée depuis février à 15,1 %. Parallèlement, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a rebondi en avril (+1,2 heure) après avoir diminué en mars (-0,6 heure), ce qui a porté la moyenne à 33,6 heures par semaine. Cela s'explique surtout par le fait que les employés rémunérés à l'heure qui travaillaient toujours en avril ont travaillé en moyenne plus d'heures par semaine (31,2 heures, en hausse par rapport à 29,6 en mars).

Dans les hôpitaux, le nombre total d'heures travaillées a progressé de février à avril et la rémunération des heures supplémentaires a augmenté de 31,2 % (données non désaisonnalisées), probablement en raison de la réponse de ces établissements à la pandémie de COVID-19. Malgré ces hausses, le nombre d'employés salariés travaillant dans les hôpitaux a reculé de 13 000 (-2,0 %) de février à avril, sous l'effet de l'annulation ou du report d'un grand nombre de consultations et de traitements non urgents. La rémunération dans les hôpitaux a augmenté de 5,0 % par rapport à 12 mois plus tôt (passant à 1 209 \$ en avril), surtout en raison de la progression observée depuis février.

Dans l'industrie des établissements communautaires de soins pour personnes âgées, la rémunération des heures supplémentaires a augmenté de plus de moitié (+52,5 %) de février à avril (données non désaisonnalisées). L'emploi dans l'ensemble du sous-secteur des établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes a peu varié en mars et en avril.

L'emploi salarié dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a reculé au total de 150 400 (-7,5 %) en avril, ce qui a porté le total des pertes enregistrées depuis février à 215 200 (-10,4 %). La majeure partie de la baisse a été observée dans les services de soins de santé ambulatoires — qui comprennent les cabinets de

médecins et de dentistes, entre autres — (-128 200 ou -22,3 %) et dans l'assistance sociale (-73 500 ou -19,0 %); les rendez-vous de santé ordinaires ont été annulés et seuls les travailleurs essentiels ont eu accès à des services de garde d'enfants.

Variations de l'emploi dans les activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz

Lors des chocs antérieurs touchant les prix du pétrole ou la demande internationale, comme le choc des prix du pétrole de 2014-2015, l'emploi a reculé dans les activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz avant de diminuer dans l'extraction pétrolière et gazière proprement dite. De février à avril, le nombre d'employés salariés dans ces activités de soutien a reculé de 11 200 (-15,8 %), principalement en Alberta (données non désaisonnalisées). Il s'agit de la plus forte baisse sur deux mois observée depuis 2001, année où des données comparables sont devenues disponibles. La rémunération hebdomadaire moyenne dans ce sous-secteur a diminué pour s'établir à 1 764 \$ en avril, ce qui représente une baisse de 8,1 % par rapport à février.

Malgré des prix du pétrole plus bas que jamais et malgré le ralentissement de la demande intérieure et internationale, l'emploi salarié dans l'extraction de pétrole et de gaz a peu varié de février à avril, alors que la rémunération (2 786 \$) était presque inchangée par rapport à avril 2019. L'emploi dans ce sous-secteur est relativement stable depuis la fin de 2018.

Pertes d'emplois dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que dans le commerce de détail : nouvel éclairage

En raison des mesures de santé publique et des fermetures d'entreprises liées à la pandémie de COVID-19, l'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration a diminué de près de la moitié (-658 700 ou -49,1 %) de février à avril. La majeure partie du recul a été observée dans le sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons (-564 200 ou -49,6 %). Les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans les restaurants à service complet ainsi que dans les établissements de restauration à service restreint.

La baisse de l'emploi salarié touchant les services de restauration et les débits de boissons de février à avril a représenté un cinquième (20,4 %) de toutes les pertes d'emplois enregistrées au cours de la période. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons était de 422 \$ en avril, ce qui représente la rémunération la plus faible parmi tous les sous-secteurs, mais une hausse de 11,2 % par rapport à avril 2019.

Le commerce de détail a enregistré le deuxième recul en importance de l'emploi salarié parmi tous les secteurs de février à avril (-402 000 ou -19,9 %). Comme l'a indiqué le communiqué sur le commerce de détail, les ventes au détail ont reculé de 26,4 % en avril, après avoir diminué de 10,0 % en mars. Si la baisse de l'emploi a touché l'ensemble des 12 sous-secteurs du commerce de détail de février à avril, les diminutions les plus prononcées ont été observées dans les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires (-101 500 ou -45,0 %). Les magasins d'alimentation (y compris les épiceries) et les magasins de marchandises diverses (y compris les grands magasins) ont été les sous-secteurs du commerce de détail les moins touchés; l'emploi dans ces sous-secteurs a reculé de 31 500 (-5,9 %) et de 14 400 (-5,9 %), respectivement. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du commerce de détail s'est élevée à 638 \$ en avril, en hausse de 6,3 % comparativement à 12 mois plus tôt.

Le secteur des arts, des spectacles et des loisirs a été lourdement touché par les pertes d'emploi, celles-ci atteignant 141 700 (-45,0 %) de février à avril. Ce recul est en grande partie attribuable aux pertes d'emplois observées dans le sous-secteur du divertissement, des loisirs, des jeux de hasard et des loteries (-111 400 ou -50,2 %). Une forte baisse a aussi été observée dans les industries des arts d'interprétation, des sports-spectacles et des activités connexes (-25 300 ou -39,5 %). En raison des pertes d'emplois survenues parmi les travailleurs faiblement rémunérés dans le secteur, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les arts, les spectacles et les loisirs a atteint 770 \$ en avril, en hausse de 25,8 % par rapport à un an plus tôt.

Forte baisse de l'emploi dans la fabrication de matériel de transport et parmi les entrepreneurs spécialisés

Au sein du secteur des biens, les pertes d'emplois les plus prononcées de février à avril ont été enregistrées dans le secteur de la fabrication (-247 100 ou -15,8 %) et le secteur de la construction (-244 300 ou -23,2 %).

Dans le secteur de la fabrication, les baisses de l'emploi salarié ont touché l'ensemble des sous-secteurs au cours de la période. La perte la plus prononcée, en chiffres absolus, a été observée dans la fabrication de matériel de transport (-41 600 ou -20,6 %), qui comprend les industries des véhicules automobiles et des pièces pour véhicules automobiles, dans lesquelles un total de 30 200 emplois (-23,2 %) ont été perdus de février à avril. Comme l'indiquent les données de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, les ventes de matériel de transport ont reculé de plus des trois quarts (-76,4 %) en avril. Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée et celle-ci est attribuable à la cessation des activités de toutes les usines de montage au Canada. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la fabrication s'est établie à 1 158 \$ en avril, en hausse de 2,0 % par rapport à un an plus tôt.

Dans le secteur de la construction, les pertes les plus importantes observées au cours de la période ont été enregistrées dans la catégorie des entrepreneurs spécialisés (-159 900 ou -25,3 %), suivie de la construction de bâtiments (-54 500 ou -21,2 %) et des travaux de génie civil (-29 900 ou -18,2 %). La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur s'est élevée à 1 297 \$ en avril, en hausse de 2,7 % comparativement à 12 mois plus tôt.

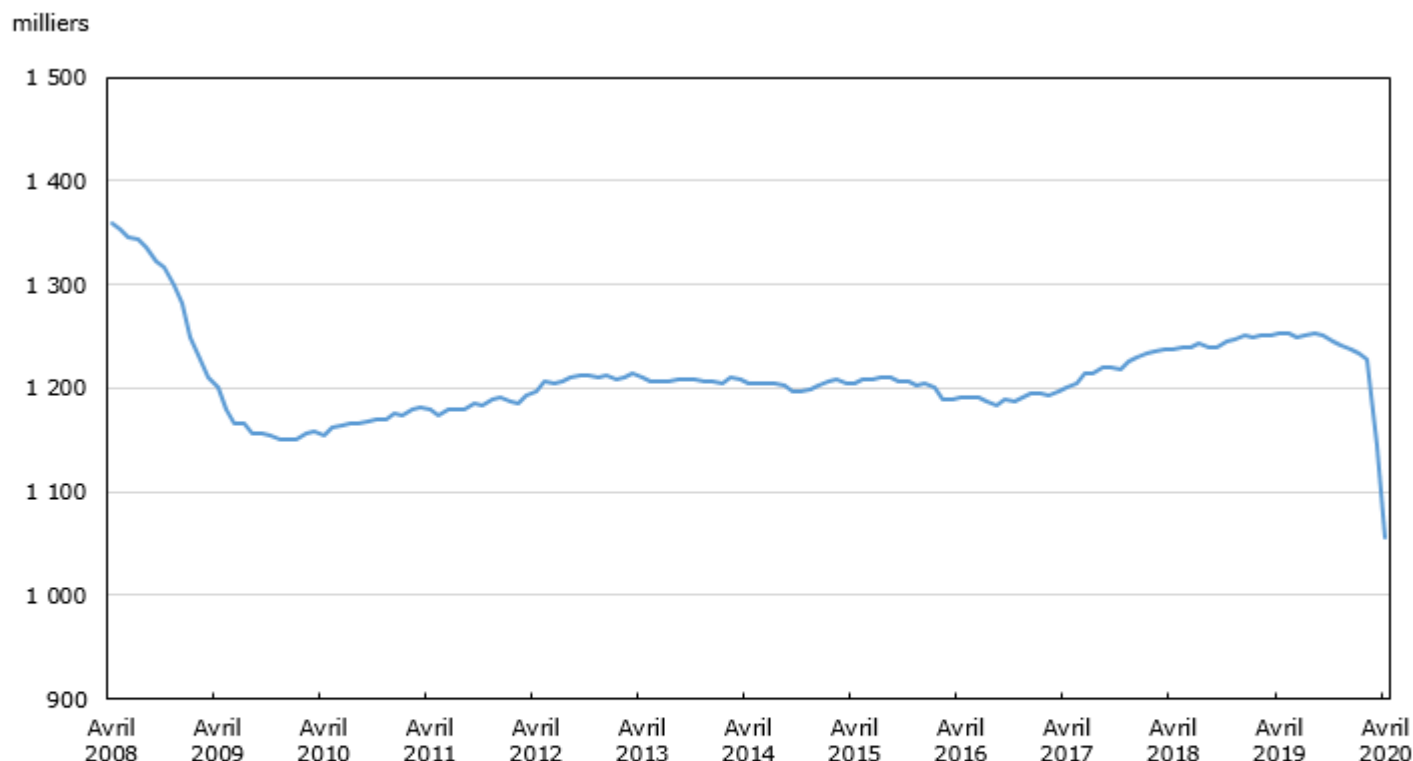
Regard vers l'avenir : baisses d'emplois notables dans les sous-secteurs qui dépendent des exportations

À mesure que les restrictions liées à l'arrêt de l'activité économique dû à la pandémie de COVID-19 sont graduellement assouplies, les conditions sur le marché du travail seront non seulement influencées par les exigences de distanciation physique au pays, mais aussi par la demande internationale et la restauration ou l'adaptation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Comme indiqué dans le communiqué sur le commerce international de marchandises du Canada, les exportations ont diminué de 29,7 % en avril, la baisse touchant principalement les véhicules automobiles et les pièces pour véhicules automobiles. Les sous-secteurs qui dépendent des exportations — c'est-à-dire les 23 sous-secteurs où 35 % ou plus des emplois dépendaient directement des exportations en 2016 (plus récentes données disponibles, à l'exception des données sur l'agriculture, la pêche, la chasse et le piégeage) — ont tendance à compter une proportion plus élevée d'emplois bien rémunérés. En février, par exemple, les employés salariés de ces sous-secteurs ont gagné 33,6 % de plus par semaine, en moyenne, que leurs homologues des sous-secteurs qui comptent moins sur les exportations.

De février à avril, l'emploi a reculé de 14,0 % (-171 900) dans ces secteurs qui dépendent des exportations, soit une baisse semblable à celle de 16,4 % observée dans tous les autres secteurs. Les baisses les plus prononcées ont été enregistrées dans les sous-secteurs de la fabrication, y compris le matériel de transport, les meubles et les produits connexes, les produits en caoutchouc et en plastique, les machines, les activités diverses de fabrication et les produits en bois.

Infographie 2 – Emploi salarié dans les sous-secteurs qui dépendent des exportations, avril 2008 à avril 2020



Note(s) : Les sous-secteurs qui dépendent des exportations sont les 23 sous-secteurs (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord) qui comptaient la plus grande proportion d'emplois directs dépendant des exportations en 2016 (35 % ou plus des emplois dans ces sous-secteurs dépendaient directement des exportations, non compris l'agriculture, la pêche, la chasse et le piégeage).

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, totalisation personnalisée.

Les résultats de l'EERH de mai seront diffusés le 30 juillet. Ils permettront de jeter un éclairage sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées par sous-secteur détaillé dans le contexte de l'assouplissement graduel amorcé par certains secteurs de compétence face aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Les résultats de l'EPA du mois de mai, qui ont rendu compte des conditions sur le marché du travail pendant la semaine allant du 10 au 16 mai, ont montré qu'un redressement partiel était amorcé dans la plupart des provinces et dans quelques secteurs.

Les résultats de l'EPA de juin seront diffusés le 10 juillet et rendront compte des conditions sur le marché du travail pendant la semaine allant du 14 au 20 juin.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 14 juillet.

Prochaine diffusion

Les données de mai sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 30 juillet.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2019	Mars 2020 ^r	Avril 2020 ^p	Mars à avril 2020	Avril 2019 à avril 2020	Mars à avril 2020	Avril 2019 à avril 2020
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 019,32	1 048,06	1 112,22	64,16	92,90	6,1	9,1
Forêt, exploitation et soutien	1 141,59	1 144,76	1 189,66	44,90	48,07	3,9	4,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 143,82	2 171,37	2 081,58	-89,79	-62,24	-4,1	-2,9
Services publics	1 861,15	2 005,75	1 992,22	-13,53	131,07	-0,7	7,0
Construction	1 263,01	1 261,33	1 296,60	35,27	33,59	2,8	2,7
Fabrication	1 135,12	1 123,46	1 157,75	34,29	22,63	3,1	2,0
Commerce de gros	1 216,22	1 228,59	1 256,01	27,42	39,79	2,2	3,3
Commerce de détail	599,95	601,67	637,78	36,11	37,83	6,0	6,3
Transport et entreposage	1 090,85	1 109,24	1 143,04	33,80	52,19	3,0	4,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 270,40	1 366,85	1 399,82	32,97	129,42	2,4	10,2
Finance et assurances	1 365,58	1 359,21	1 464,31	105,10	98,73	7,7	7,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 063,52	1 108,30	1 127,89	19,59	64,37	1,8	6,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 455,14	1 440,04	1 448,96	8,92	-6,18	0,6	-0,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 512,19	1 418,73	1 594,55	175,82	82,36	12,4	5,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	834,14	862,72	871,75	9,03	37,61	1,0	4,5
Services d'enseignement	1 060,07	1 108,39	1 132,04	23,65	71,97	2,1	6,8
Soins de santé et assistance sociale	931,68	960,10	992,12	32,02	60,44	3,3	6,5
Arts, spectacles et loisirs	612,15	651,23	769,85	118,62	157,70	18,2	25,8
Services d'hébergement et de restauration	410,32	427,39	466,49	39,10	56,17	9,1	13,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	842,58	881,47	947,90	66,43	105,32	7,5	12,5
Administrations publiques	1 323,13	1 370,76	1 397,81	27,05	74,68	2,0	5,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 066,11	1 084,42	1 118,07	33,65	51,96	3,1	4,9
Île-du-Prince-Édouard	853,43	894,72	959,72	65,00	106,29	7,3	12,5
Nouvelle-Écosse	893,78	928,66	993,81	65,15	100,03	7,0	11,2
Nouveau-Brunswick	935,14	970,55	1 031,33	60,78	96,19	6,3	10,3
Québec	954,34	995,54	1 045,23	49,69	90,89	5,0	9,5
Ontario	1 040,39	1 064,91	1 129,32	64,41	88,93	6,0	8,5
Manitoba	942,40	942,89	1 024,11	81,22	81,71	8,6	8,7
Saskatchewan	1 041,38	1 061,77	1 122,08	60,31	80,70	5,7	7,7
Alberta	1 143,83	1 169,04	1 241,42	72,38	97,59	6,2	8,5
Colombie-Britannique	991,01	1 029,38	1 106,25	76,87	115,24	7,5	11,6
Yukon	1 159,90	1 224,62	1 252,54	27,92	92,64	2,3	8,0
Territoires du Nord-Ouest	1 470,06	1 491,23	1 609,25	118,02	139,19	7,9	9,5
Nunavut	1 477,48	1 471,26	1 459,44	-11,82	-18,04	-0,8	-1,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement le tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2019	Mars 2020 ^r	Avril 2020 ^p	Mars à avril 2020	Avril 2019 à avril 2020	Mars à avril 2020	Avril 2019 à avril 2020
	milliers		variation en milliers		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	16 904,0	16 101,4	14 271,2	-1 830,2	-2 632,8	-11,4	-15,6
Foresterie, exploitation et soutien	39,7	35,2	33,1	-2,1	-6,6	-6,0	-16,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	199,8	196,3	186,3	-10,0	-13,5	-5,1	-6,8
Services publics	127,3	126,0	123,2	-2,8	-4,1	-2,2	-3,2
Construction	1 038,1	969,6	809,0	-160,5	-229,0	-16,6	-22,1
Fabrication	1 583,6	1 453,0	1 313,2	-139,9	-270,5	-9,6	-17,1
Commerce de gros	821,0	778,4	725,9	-52,5	-95,1	-6,7	-11,6
Commerce de détail	2 019,1	1 874,5	1 614,6	-259,9	-404,4	-13,9	-20,0
Transport et entreposage	775,0	753,7	718,6	-35,1	-56,4	-4,7	-7,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	343,6	337,5	317,5	-20,0	-26,1	-5,9	-7,6
Finance et assurances	749,6	749,0	729,8	-19,1	-19,8	-2,6	-2,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	299,6	264,9	235,7	-29,2	-64,0	-11,0	-21,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	961,8	958,5	914,6	-43,9	-47,2	-4,6	-4,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	108,5	113,2	106,2	-7,0	-2,3	-6,2	-2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	820,5	787,1	701,6	-85,5	-118,9	-10,9	-14,5
Services d'enseignement	1 349,0	1 348,9	1 256,0	-92,9	-93,1	-6,9	-6,9
Soins de santé et assistance sociale	2 014,4	1 999,9	1 849,5	-150,4	-164,8	-7,5	-8,2
Arts, spectacles et loisirs	311,2	284,3	172,9	-111,4	-138,3	-39,2	-44,4
Services d'hébergement et de restauration	1 334,8	1 126,5	683,1	-443,4	-651,7	-39,4	-48,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	556,0	500,1	399,5	-100,6	-156,4	-20,1	-28,1
Administrations publiques	1 143,2	1 154,3	1 131,2	-23,2	-12,0	-2,0	-1,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,5	207,1	181,0	-26,1	-36,5	-12,6	-16,8
Île-du-Prince-Édouard	68,8	67,1	60,3	-6,8	-8,6	-10,2	-12,4
Nouvelle-Écosse	422,6	408,6	366,3	-42,3	-56,3	-10,4	-13,3
Nouveau-Brunswick	322,9	311,7	281,2	-30,5	-41,7	-9,8	-12,9
Québec	3 765,2	3 545,4	3 082,0	-463,4	-683,2	-13,1	-18,1
Ontario	6 591,0	6 307,6	5 630,4	-677,2	-960,6	-10,7	-14,6
Manitoba	613,3	586,6	536,8	-49,8	-76,5	-8,5	-12,5
Saskatchewan	483,4	466,5	418,7	-47,7	-64,7	-10,2	-13,4
Alberta	2 021,7	1 904,5	1 692,3	-212,2	-329,4	-11,1	-16,3
Colombie-Britannique	2 331,6	2 230,5	1 961,2	-269,2	-370,4	-12,1	-15,9
Yukon	22,3	21,5	20,1	-1,4	-2,3	-6,6	-10,1
Territoires du Nord-Ouest	26,4	25,4	23,1	-2,3	-3,4	-9,1	-12,7
Nunavut	17,2	18,9	17,8	-1,1	0,5	-6,0	3,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement le tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0214-01](#), [14-10-0216-01](#), [14-10-0218-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal

secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi comprises. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec Myriam Hazel au 343-550-6742 (myriam.hazel@canada.ca), Centre de l'information sur le marché du travail.